

Les injustices du Bureau colonial et les insolences des bureaucrates exaspérèrent l'âme ardente et patriotique du Dr Chénier. En 1832, on voit son nom figurer en tête d'une réquisition qui avait pour but de protester contre le vol organisé des terres publiques, et de demander un mode de concession plus juste et plus avantageux. La même année, il agissait comme secrétaire d'une assemblée convoquée à Saint-Benoît pour blâmer la conduite des troupes et des autorités dans l'affaire sanglante du 21 mai.

Aux assemblées qui eurent lieu à Saint-Benoît, à Sainte-Scholastique et à Saint-Eustache, dans les mois d'avril, de juin et d'octobre 1837, il fut l'un des orateurs les plus véhéments. A Saint-Scholastique, il prononça les paroles suivantes : "Ce que je dis, je le pense et je le ferai ; suivez-moi, et je vous permets de me tuer si jamais vous me voyez fuir."

Les deux principaux foyers de l'insurrection dans le Nord en 1837 furent Saint-Benoît et Saint-Eustache. Les habitants de ces deux paroisses avaient pour les stimuler, l'exemple d'hommes dont la position, le jugement et le patriotisme leur inspiraient la plus grande confiance. C'étaient, à Saint-Benoît, les Girouard, les Dumouchel, les deux Masson, et le curé de la paroisse, M. Chartier dont les paroles enthousiastes remuaient profondément les esprits.

A Saint-Eustache, c'était Chénier.

Pendant que les Papineau, les Perrault, les Gauvin, les Brown et les Desrivières se dirigeaient vers la rivière Chambly pour échapper aux poursuites, de Lorimier, Ferréol Peltier, Papineau de Saint-Martin, et plusieurs autres se rendaient dans le comté des Deux-Montagnes. Ils étaient accueillis à bras ouverts à Saint-Eus-